

Mohamed Ali au sommet de son art

par Pierre FOGLIA
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — L'avenue Central Park est, comme d'habitude, engorgée d'un lourd trafic. Plus peut-être que d'habitude, d'abord parce qu'il pleut, ensuite parce que devant l'hôtel Essex House, une grosse limousine noire et deux Cadillac sont stationnées en double, ne laissant qu'un étroit passage aux voitures qui roulent au pas dans un concert de klaxons énervés.

Un chauffeur de taxi baisse sa vitre et engage la conversation avec le portier:

— Qu'est-ce qui se passe? Ford a démenagé chez vous?

— Non, c'est Mohamed Ali qui donne une conférence de presse...

Le chauffeur remonte sa vitre en sacrant. Le portier rit. J'entre dans l'hôtel et n'ai qu'à suivre le courant dans les couloirs noirs de monde pour me retrouver dans une salle avec 200 autres journalistes. Au milieu de la scène, en avant, Mohamed Ali est assis entre deux adolescents, qui lui ressemblent étrangement. Ce ne sont pourtant pas ses enfants, ce sont de jeunes comédiens qui ont été choisis pour tenir le rôle d'Ali-enfant, dans le film "The Greatest" dont le tournage doit commencer le 6 octobre prochain. C'est évidemment Ali

lui-même qui sera la vedette de ce film qui doit raconter sa vie.

Et c'est pour annoncer cela qu'il a quitté sa retraite, la veille même de son combat contre Norton, qu'il a rompu avec la tradition qui veut qu'un boxeur doit s'isoler 40 heures avant un combat important. Mais cette fois du moins, on ne s'étonnera pas que le comédien ait pris le pas sur le boxeur, il nous a fait si souvent du cinéma qu'il était inévitable qu'il finisse par faire un film! Ce film, il sera distribué par Columbia et c'est un certain Tom Gries, présent hier, qui le mettra en scène...

— Je n'ai encore pas vu un film sur les Noirs qui ne m'ait pas fait

honte, commence soudain Ali, coupant la parole au metteur en scène qui s'égarait en de fameuses considérations cinématographiques. Je n'ai pas vu un film sur les Noirs où on ne vit pas de fesses, de crimes, de saletés de tous genres. Mon film sera propre, il montrera la grandeur de l'homme noir...

La comédie?

A partir de là, Ali n'a plus arrêté de parler, interrompu seulement de temps en temps par une question venue de la salle. Comme celle-ci, pour le moins naïve.

— Mais, monsieur Ali, serez-vous capable de jouer la comédie?

— Je suis le plus grand acteur

du monde!, s'exclame Ali. Et il se mit aussitôt en frais de nous le prouver.

Dans un délire verbal intarissable, il parle pendant près d'une heure. Ce n'est pas un discours, c'est un blues, tout près du chant, avec des imprécations, des répétitions, des modulations... un mot servant de tremplin à un autre et revenant toujours au refrain: "Je suis beau, je suis intelligent, je suis le plus grand, plus grand que la boxe, plus grand que le cinéma..." parfois murmuré, parfois hurlé, mais toujours comme si c'était une chanson qu'il voulait apprendre à quelqu'un, comme s'il



Ali, le comédien

la presse

12.15

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL
MARDI 28 SEPTEMBRE 1976.
92e ANNEE, no 232,
96 PAGES, 6 CAHIERS

25 CENTS
Abtibi/Côte Nord 30c
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO

Ensoleillé avec des passages nuageux
Minimum: 7 — Maximum: 14
Demain: Averses
Détails à la page A 2

le monde

Agitation en Espagne

Succès de la grève générale, hier au Pays basque, mais des émeutes ont éclaté à Bilbao et San Sebastian ainsi qu'à Madrid.

Rhodésie

Londres hésite entre le plan Smith et le plan africain mais Washington estime que le projet Kissinger est toujours sur les rails.

Boycottage d'Israël

Ottawa statuera bientôt sur le boycottage d'Israël par les Etats arabes, promet le ministre Don Jamieson.

Rivalité Syrie-Irak

La pendaison des trois commandos du Sémiramis à Damas est vue comme le prolongement de la vendetta syro-irakienne.

Portugal

Le gouvernement Soares a entrepris de restituer les terres expropriées à leurs anciens propriétaires.

— pages A 8 et A 9

l'automobile De mieux en mieux

L'automobile est rarement considérée comme un investissement, car elle se déprécie très vite, surtout la première année. Toutefois, dans sa chronique sur l'automobile, Jacques DUVAL nous parle de certains modèles même récents qui n'ont à peu près pas perdu de leur valeur parce qu'ils sont en voie de devenir des pièces de collection. Ainsi, la Citroën SM 1972, qui avait été un échec en raison de la trop grande fragilité de sa mécanique. Elle attire néanmoins l'attention des collectionneurs, ayant été construite en petit nombre et possédant des caractéristiques techniques exceptionnelles. De même, certaines voitures de sport anglaises qui ne sont plus en production, comme la MGA, la Austin-Healey, la Jaguar XK-E décapotable attirent les connaisseurs. Du côté américain, les décapotables sont particulièrement prisées par les collectionneurs.

— page F 10

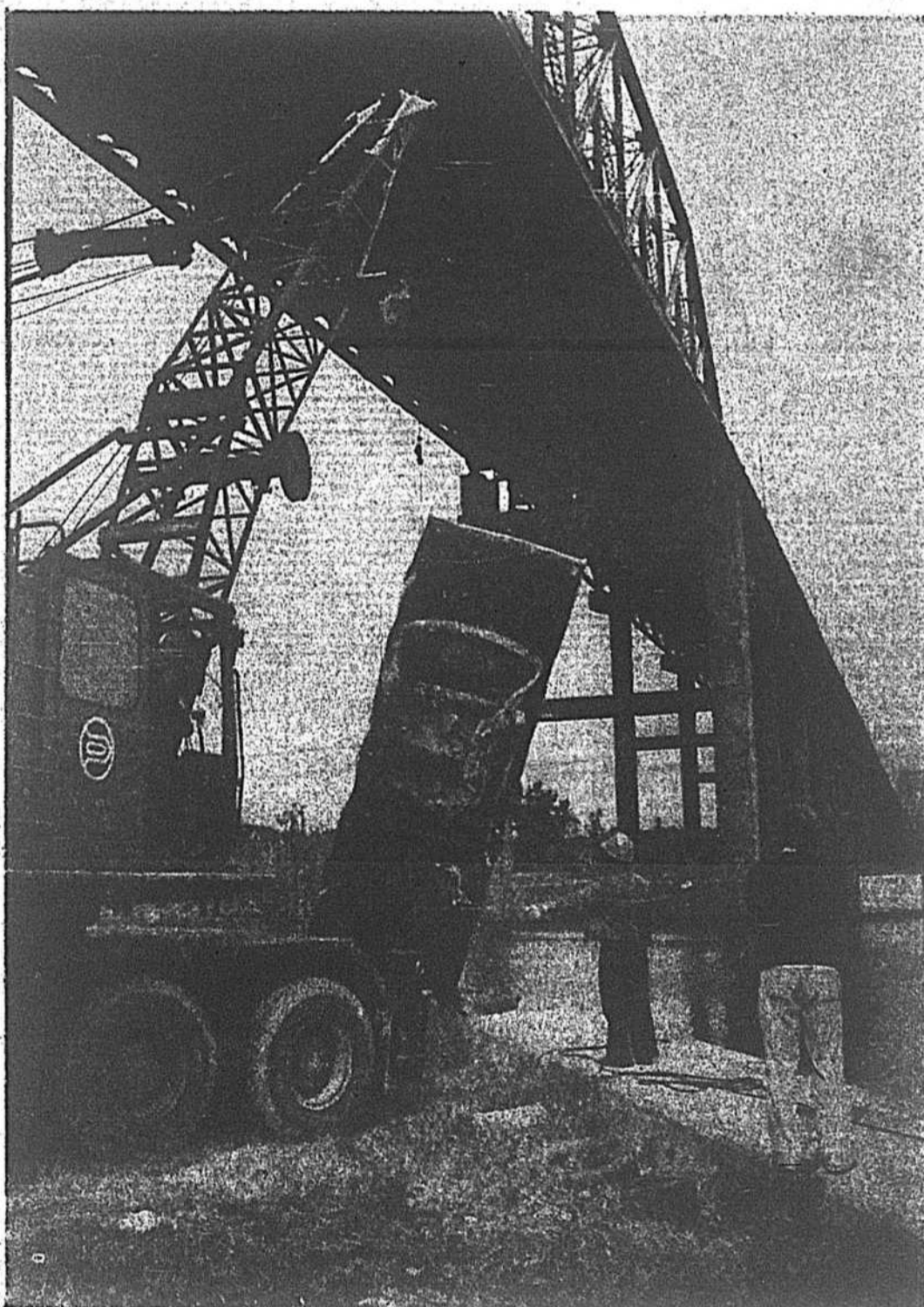


photo: Marie McLean, LA PRESSE

Des dizaines d'autos

C'était journée de grand ménage, hier, sous le pont Mercier. Ce nettoyage est commencé depuis déjà quelque temps. Les plongeurs de la Voie maritime du Saint-Laurent, après avoir localisé une trentaine de véhicules de tous genres, les retirant des eaux. La plupart des véhicules "pêchés" sont des modèles récents.

INFLATION

Ottawa vend la peau de l'ours un peu tôt

Un an après la création de la Commission de lutte contre l'inflation, les dirigeants crient victoire, affirmant qu'ils ont réussi à endiguer l'inflation.

Selon Alain DUBUC, il est toutefois difficile d'évaluer les résultats obtenus par la Commission, celle-ci ne dévoilant pas la plupart de ses décisions concernant les entreprises et donc, le contrôle des prix.

Les décisions portant sur les salaires, par contre, sont systématiquement rendues publiques et elles permettent d'établir que la Commission ne peut parler que d'un succès relatif à ce chapitre. En effet, les augmentations qu'elle a consenties dépassent de 2.3 p. cent

ses propres normes, s'élevant à 12.2 p. cent.

Du côté des prix, seule une analyse de l'évolution de l'indice des prix à la consommation permet d'évaluer l'impact des mesures Trudeau. Il apparaît que les prix des aliments que la consommation ne contrôle pas directement, se sont stabilisés au cours des derniers mois.

Il semble que la situation ne durera pas. Egalement, la récente hausse du baril de pétrole pourrait faire monter l'indice, de même que la baisse prévisible du dollar canadien pour atteindre la parité avec le dollar américain.

— page E 1

Avant de signer

La CEQ prépare une autre consultation

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Bien que les enseignants aient accepté les offres patronales à 68.5 pour cent, le 31 août dernier, la Centrale de l'enseignement du Québec entend consulter de nouveau ses membres, la semaine prochaine, pour savoir si ceux-ci sont d'accord pour que leur centrale ne signe pas l'entente provinciale avant que les deux conditions suivantes ne soient rencontrées:

— d'une part, que les mêmes offres aient été faites aux enseignants protestants membres de la PAPT;

— d'autre part, que la CEQ ait

réussi à régler le sort de ses "éclipsés" de la présente ronde de négociations, c'est-à-dire les enseignants qui ont été sanctionnés particulièrement (suspensions, congédiements, coupures de salaires, etc.).

Avant de tenir ce nouveau vote, la CEQ entreprendra une campagne pour convaincre les enseignants d'endosser sa position de ne pas signer immédiatement l'entente provinciale.

Il s'en est même fallu de peu, hier, pour que la Commission de négociation de la CEQ ne songe sérieusement à étudier la possibilité de tenir un nouveau vote sur l'accord.

Voir CEQ, page A 6

Bingo à Laval

Les détenus ont passé la nuit dehors

— page A 3

SE NOURRIR
SE VÊTIR

aujourd'hui

La revanche de l'homme de 40 ans

● Le couturier Michel Robichaud avait toujours conçu des vêtements pour les femmes mais comme il ne trouvait rien pour lui, il a décidé de dessiner une collection pour les hommes. M. Robichaud, qui s'improvise mannequin à ses heures, a conçu ces vêtements pour ceux qui aiment être élégants et confortables sans dépenser une fortune. Selon lui, l'âge a peu d'importance et un homme de 30 ans et un autre de 60 peuvent porter les mêmes vêtements s'ils ont les mêmes goûts ou le même style de vie. Le couturier souligne que l'on trouve tout ce qu'il faut sur le marché canadien ou québécois. D'après lui, les importations, particulièrement de France, ne répondent aucunement aux besoins de l'homme qui vit au Québec, les tissus ne correspondant pas aux exigences de notre climat.

● Egalement dans la section Vivre aujourd'hui, l'Association des consommateurs du Canada fait remarquer que la population devrait faire preuve de vigilance lorsqu'elle achète des produits dont le poids et la quantité sont calculés selon le système métrique, car ils se vendent souvent au même prix qu'avant, même si le client en a moins pour son argent.

● Dans sa chronique sur les vins, notre collaborateur André Arnould déclare qu'il n'existe pas de recette miracle pour découvrir un bon petit vin, pas cher, et que ce n'est surtout pas un chroniqueur qui pourrait la donner.

● Enfin, l'Angleterre a recommencé à produire du vin, qui se vend très bien d'ailleurs.

— cahier D



photo: Michel Gravel, LA PRESSE

SOMMAIRE

Arts et spectacles
— informations: A 10
— les horaires: D 2
Bandes dessinées: B 8
"BANK": D 11
Décès, naissances, etc.: F 20, F 21
Economie: E 1 à E 7
Etes-vous observateur?: B 8
Horoscopes: B 8
Informations étrangères: A 8, A 9
L'auto: F 10, F 11
Les maux de notre langue: D 4
Médecine d'aujourd'hui: D 6
Mon oeil sur Montréal: D 2
"Mot mystère": B 8
Mots croisés: F 15
Politiques annonces: D 9 à D 15
F 15 à F 19
Radio et télévision: A 12, D 2
Sports: F 1 à F 9

L'Hydro veut négocier

Rien ne va plus à l'Hydro-Québec où la direction refuse d'adopter les recommandations Cournoyer comme telles et désirerait les négocier, ce qui soulève l'ire du syndicat.

— page B 1

dépêches

DE VIOLENTES manifestations ont été signalées aujourd'hui dans les villes cisjordanaises de Naplouse, Hébron et Ramallah où une grève générale est observée. Des lycéens ont jeté des pierres contre les forces de sécurité, bloqué des routes et mis le feu à des piles de pneus en criant des slogans contre les autorités d'occupation. Des renforts ont été dépêchés sur les lieux. Aucun incident entre forces de l'ordre et manifestants n'a été signalé.

LE PAPE Paul VI s'est élevé hier contre l'extension de la violence contre les citoyens en général et contre des prêtres en particulier en Argentine et au Brésil. Le Saint-Père a fait cette sortie dans sa réponse au nouvel ambassadeur d'Argentine qui lui présentait ses lettres de créance. Il a notamment demandé des explications sur les récents assassinats de prêtres et de religieux en Argentine. Le pape a aussi protesté officiellement contre l'enlèvement de Mgr Adriano Hypolito, évêque brésilien de la banlieue de Rio de Janeiro, par un groupe d'extrême droite.

LA COMMISSION des Affaires étrangères du Sénat va réexaminer la résolution qu'elle avait adoptée vendredi en vue d'interdire la vente à l'Arabie Saoudite de 650 missiles air-sol Maverick, d'une valeur d'une trentaine de millions de dollars. L'administration Ford, notamment par le vice-président Rockefeller, avait tout fait en son pouvoir pour demander à la Commission de modifier son point de vue, allant jusqu'à parler d'embargo pétrolier de la part de l'Arabie Saoudite, ce que le prince Fayçal a catégoriquement démenti.

LA COUR SUPRÊME polonaise a ordonné hier la remise en liberté immédiate de sept ouvriers d'une usine de tracteurs, proche de Varsovie, condamnés en juillet dernier à des peines de trois à six ans de prison pour avoir fait dérailler une locomotive lors des émeutes ouvrières déclenchées pour protester contre une hausse vertigineuse du prix de produits alimentaires. La Cour suprême a réduit les peines à un an de prison avec sursis de trois ans, étant donné la "bonne nature" des intéressés.

L'ASSASSINAT en Corse de deux bergers, les frères Xavier et Pasquin Ruggieri, continue de susciter une vive émotion dans la région de Corte. La population manifeste son opposition à la présence en terre corse de la Légion étrangère. Un légionnaire déserteur, Werne Ludwig, a été appréhendé à une quinzaine de milles des lieux du crime. En désertant, il avait gardé la baïonnette de son fusil en abandonnant son poste. Or, les bergers ont été tués avec une arme de ce type. Un autre légionnaire déserteur a été pris à partie par la foule à Corte et a été sérieusement blessé. Il a été arrêté.

LIAM DOHERTY, le fils d'une des organisatrices du Mouvement des femmes Irlandaises pour la paix, a été roué de coups, hier, à Londonderry, où il a été trouvé évanoui sur un trottoir. Avant de prendre la fuite, ses agresseurs lui ont gravé sur la main les lettres IRA. Le jeune homme, qui est âgé de 17 ans, a dû recevoir des soins à l'hôpital. L'IRA "provisoire" a toutefois démenti hier soir être responsable de cet attentat. C'est la deuxième fois en quelques jours que des terroristes cherchent à intimider le Mouvement des femmes pour la paix.

A MAINS LEVEES, le congrès du Parti travailliste, à Blackpool, a approuvé hier le contrat social qui scelle la coopération entre le gouvernement britannique et les syndicats dans la lutte contre l'inflation. Non sans avoir, toutefois, infligé une défaite embarrassante et inattendue au cabinet Callaghan en adoptant une motion de critique du Syndicat des fonctionnaires à l'endroit du milliard de livres d'économies budgétaires annoncé en juillet dans le cadre de cette stratégie antinflationniste. Le premier ministre n'est cependant pas lié par cette décision.

LE JOURNALISTE américain, Jack Anderson, a intenté une action en justice contre l'ex-président Nixon et 19 de ses anciens collaborateurs, dont Henry Kissinger, demandant \$22 millions de dommages-intérêts. Il les accuse d'avoir trempé dans un vaste complot visant à le discréditer et éventuellement à l'assassiner. La Maison-Blanche est accusée d'avoir tenté de harceler M. Anderson en vue de l'empêcher de recueillir des informations embarrassantes pour l'administration Nixon.

De violents heurts marquent le jour national pour l'amnistie en Espagne

d'après Reuter, UPI, AFP
BILBAO — La police antiémeutes a durement réprimé, hier, des manifestations organisées dans le Pays basque et à Madrid pour commémorer l'exécution, il y a un an, sur l'ordre de Franco, de cinq militants antifranquistes et pour réclamer une amnistie complète. Une grève de vingt-quatre heures a été déclenchée au Pays basque où pratiquement tous les bureaux, magasins, banques et usines ont fermé leurs portes. À Pampelune, on a vu apparaître sur des entreprises le drapeau basque rouge-blanc-vert qu'il est pourtant interdit de déployer. On estime que près d'un demi-million de travailleurs ont fait grève.

Toute la journée, la police a utilisé

matraques, grenades lacrymogènes et bombes fumigènes pour disperser des foules de manifestants à Bilbao et à San Sebastian. Elle a également tiré des balles en caoutchouc dans le centre de Bilbao où les manifestants ont dressé des barricades faites de voitures, de boîtes à ordures et de matériel de construction. Les policiers ont pourchassé les manifestants jusque dans les cafés et ont même chargé des gens qui avaient formé une file d'attente devant un cinéma.

Un étudiant en psychologie, Carlos Gonzales Martinez, atteint par une balle au ventre au cours des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans le centre de Madrid, est décédé ce matin, déclara-

re-t-on à l'hôpital où il avait été admis.

Officieusement, les autorités imputent la responsabilité de l'incident à des militants d'extrême droite. La police nie avoir fait usage d'armes à feu au cours des heurts. Selon des sources syndicales basques, la grève d'hier a revêtu une ampleur comparable à celle observée en mars dernier pour protester contre la mort de cinq manifestants abattus par la police à Vitoria. Des grèves et des manifestations avaient déjà été provoquées il y a deux semaines par la mort d'un jeune travailleur, tué par la police. A la suite de cet incident, le ministre de l'Intérieur Rudolf Martín Villa avait effectué une tournée à travers le Pays basque pour désamorcer la tension.

A Madrid

De plus, plusieurs centaines de jeunes gens ont manifesté hier soir dans le centre de Madrid, réclamant une amnistie totale. Des éléments de la police antiémeutes et des inspecteurs en civil ont chargé, "nettoyant" la grand-place centrale à coups de matraque, sans faire la distinction entre manifestants et simples promeneurs. Ils ont également descendu dans une station de métro où quelques manifestants s'étaient réfugiés et ils ont bastonné tous ceux qui se trouvaient à leur portée.

Lorsqu'une rame est arrivée à la station, les policiers ont poussé à coups de matraque dans les wagons les voyageurs qui attendaient, puis,

au milieu des cris et des hurlements, ont frappé à coups redoublés sur la paroi des voitures.

L'agitation sociale se manifeste aussi en d'autres points du territoire espagnol. Ainsi la grève du tri postal de Madrid s'est étendue en province et une grève générale a eu lieu à Tenerife aux Canaries, pour protester contre la mort d'un étudiant abattu la semaine dernière par des policiers.

Portugal: remise des terres "occupées"

d'après AFP, UPI, Reuter
LISBONNE — Le gouvernement portugais a entrepris, depuis hier, de rendre à leurs propriétaires les terres illégalement expropriées par des éléments d'extrême gauche à la suite de la révolution, tandis que le Parti communiste tente d'éviter que des actes de violence ne surviennent au cours des opérations de récupération.

Au ministère de l'Agriculture, on indique que le processus se fera progressivement, afin d'éviter tout incident, pour que l'opération soit menée à bonne fin au 31 octobre. La restitution porte sur l'exploitation de petite et moyenne superficie. Elle se fera par les soins des autorités locales, la police n'étant appelée qu'en cas de refus d'évacuation. Quant à l'armée, elle n'interviendra seulement que s'il y a rébellion contre les agents de l'autorité.

Les syndicats communistes d'ouvriers agricoles ont annoncé qu'ils obéiraient à la loi, mais les gauchistes accusent déjà le gouvernement d'avoir "trahi la réforme agraire" et appellent les travailleurs à la lutte.

Les communistes, exclus du gouvernement à la suite des législatives de décembre dernier, et ayant été à la tête du mouvement des occupations qui ont touché un million d'hectares environ, ont publiquement désavoué ce qu'un journal du parti a qualifié de "campagnes de la réaction et de l'ultra-gauche pour provoquer la violence".

Les milieux politiques conservateurs ont rapporté que dans l'Alentejo, les ouvriers agricoles d'extrême gauche se sont constitués de petits arsenaux, tandis que les anciens propriétaires ont annoncé que, eux aussi, ils sont "prêts à combattre" toute résistance à la première entreprise d'envergure du premier ministre Soares pour freiner les excès de la révolution.

On a démenti, de sources militaires, la mise en état d'alerte d'unités militaires et on déclarait dans l'Alentejo qu'il était prévu de recourir à des civils pour faire appliquer l'ordre de transfert des propriétés.



Des partisans du leader nationaliste Joshua Nkomo ont manifesté hier près de Bulawayo, dans l'ouest de la Rhodésie, pour réclamer l'unité et le pouvoir majoritaire immédiat.

Rhodésie: Londres hésite entre le plan Smith et le plan de Lusaka

d'après AFP, Reuter, UPI et PA

La réponse britannique aux développements enregistrés ce week-end sur la question de Rhodésie n'a pas réussi hier à remettre l'initiative du secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger sur les rails. Au contraire, l'impasse persiste. Réagissant à l'appel des pays africains "de première ligne" pour que la Grande-Bretagne assume ses responsabilités coloniales en Rhodésie, Londres a dépeché le secrétaire adjoint au Foreign Office, Red Rowlands, au Botswana, où de nombreux dirigeants africains sont attendus aux fêtes de l'indépendance. Mais dans la première déclaration officielle au parlement britannique, Lord Gorowny-Roberts, autre secrétaire adjoint au Foreign Office, invitait les dirigeants nationalistes de Rhodésie pour qu'ils engagent immédiatement des négociations avec le régime Smith en

vue de former un gouvernement de transition.

Londres n'a donc pas encore fait son choix entre le plan Smith, qui prévoit des négociations directes entre Salisbury et "des nationalistes africains" en Rhodésie même, et le plan de Lusaka, qui invite l'autorité coloniale à réunir, hors de la Rhodésie, une conférence constitutionnelle avec la participation "des dirigeants authentiques et légitimes du peuple de Zimbabwe".

Au contraire, il semble vouloir adhérer aux deux plans à la fois alors que ceux-ci paraissent de plus en plus inconciliables. Nyerere s'explique. Le président Nyerere, de Tanzanie, qui a une fois de plus demandé hier à la Grande-Bretagne d'assumer ses responsabilités, a expliqué dans une interview à la BBC pourquoi le plan Smith était inacceptable aux yeux des dirigeants africains. "La structure et les fonctions du

Conseil d'Etat et du Conseil des ministres proposées par Smith pour la période de transition ont été définies unilatéralement par Salisbury et présentées à la majorité noire, qui ne peut répondre que par oui ou par non.

"De plus, par cette démarche, M. Smith ne transmet pas le pouvoir à la majorité, a-t-il poursuivi. Au contraire, il cherche plutôt à légitimer et à consolider le pouvoir de son régime raciste, minoritaire et illégal."

A Salisbury, Ian Smith a réaffirmé que "la nouvelle constitution sera élaborée en Rhodésie par les Rhodésiens et ne sera pas imposée de l'extérieur". Londres, selon lui, n'aura qu'à entériner le fait accompli "entre Rhodésiens".

Sur les rails? Les Etats-Unis continuent toutefois d'affirmer que "le plan Kissinger est toujours sur les rails", mais la réalité rhodésienne semble évo-

luer encore plus vite que les démarques diplomatiques.

Ainsi, on a appris hier que 4.030 Blancs avaient quitté la Rhodésie définitivement depuis le début de 1976, le chiffre de départs le plus élevé depuis 10 ans. Et à Lusaka, Robert Mugabe, chef de la guérilla anti-Smith, proposait l'installation quasi immédiate d'un contrôle militaire des maquis de l'Armée de libération du Zimbabwe sur l'ensemble du territoire rhodésien.

Ottawa désapprouve le boycottage anti-Israël exigé par les Arabes

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Don Jamieson, a déclaré, hier, que le Canada juge répugnant et totalement inacceptable le fait que des compagnies canadiennes puissent être amenées à participer au boycottage arabe d'Israël.

Parlant en présence du ministre des Affaires étrangères israélien Yigal Allon, M. Jamieson a révélé que le cabinet s'appretait à adopter une nouvelle politique canadienne sur cette question.

Le ministre des Affaires étrangères n'a pas indiqué quelles seraient les mesures-pénalités ou sanctions — que le gouvernement entend prendre contre les compagnies qui obéissent au boycottage d'Israël décrété par les pays arabes, à savoir que les firmes faisant affaire avec eux ne peuvent pas commercer avec Israël.

C'est la première fois qu'un ministre canadien se prononce avec tant de fermeté contre le boycottage

arabe. Ces déclarations surviennent au moment où les Etats-Unis se préparent à légiférer sur la question du boycottage. Une des mesures envisagées par les Américains pourrait même ne pas tenir compte de la souveraineté canadienne.

L'allocation de M. Jamieson a suivi la signature d'un protocole d'entente selon lequel un nouveau comité canado-israélien pour le développement du commerce et de la coopération économique sera créé.

Selon un communiqué distribué à la cérémonie de signature, les ministres, après avoir discuté de l'intensification des relations commerciales entre les deux pays, ont réaffirmé "leur opposition à tout boycottage économique et toute discrimination basés sur la race, la nationalité ou la religion".

D'autre part, M. Allon a dit que selon lui, la meilleure façon de mettre un terme au boycottage arabe d'Israël consistait à adopter des lois

à cet effet. Ainsi, les gouvernements arabes se rendraient compte qu'ils ne peuvent pas exiger des hommes d'affaires d'enfreindre la loi de leur pays.

Cependant, a souligné M. Allon, il ne lui appartient pas de dicter une ligne de conduite au Canada.

M. Allon est arrivé à Ottawa, hier matin, en provenance de New York. Il s'est entretenu pendant une demi-heure avec le premier ministre Pierre Trudeau et M. Jamieson. Ensuite, M. Allon a poursuivi ses entretiens avec M. Jamieson et certains représentants de son ministère pendant deux heures à peu près.

M. Allon a également assisté à un dîner en son honneur hier soir. Aujourd'hui, le ministre israélien devait rencontrer le leader républicain Ed Broadbent. Il devait également se rendre chez le gouverneur général et avoir une entrevue avec M. MacEachen. Au cours de l'après-midi, M. Allon devait donner une conférence de presse.



Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, signe un protocole d'entente prévoyant la création d'un comité canado-israélien pour le développement du commerce et de la coopération économique entre les deux pays. Le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Don Jamieson, a signé pour le Canada.

en bref

Dorval-Mirabel: Lang n'a pas encore décidé

(PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, n'a pas encore pris de décision concernant le transfert de vols internes de Dorval vers le nouvel aéroport international de Mirabel afin d'assurer leur correspondance avec les vols transcontinentaux. C'est ce qu'a annoncé, hier, un porte-parole du ministère.

Auparavant, le président de la société Consolidated Bathurst, M. William Turner, avait expédié à M. Lang un télégramme dans lequel il affirmait que l'aéroport de Mirabel était "l'erreur de la décennie" et qu'il faudrait le fermer en attendant que celui de Dorval ne suffise plus au trafic aérien.

Citant des informations voulant que le ministère envisage le transfert de Dorval à Mirabel de certains vols en provenance des États-Unis, M. Turner demandait à M. Lang de revenir sur sa décision.

Yvette Rousseau président du CCSF

OTTAWA (PC) — Mme Yvette Rousseau a été nommée présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

Cette nomination a été annoncée par le gouvernement, lundi, par voie de communiqué. Mme Rousseau était vice-présidente de cet organisme depuis 1973 et présidente par intérim depuis le 1er juin dernier, après la démission de Katie Cooke après un mandat de trois ans.

Allocations familiales: la fin du programme d'indexation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral étudierait présentement la possibilité de mettre fin définitivement à son programme d'indexation des versements d'allocations familiales, déjà suspendu temporairement pour l'année financière 1976.

C'est du moins ce que soutient le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui, dans un communiqué rendu public hier, précise que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde, aurait mis sur pied un comité d'experts chargé d'examiner cette question.

Un porte-parole du bureau de M. Lalonde a cependant démenti cette assertion et affirmé que le gouvernement n'avait jamais envisagé la possibilité de rendre permanente la décision prise en décembre dernier d'abolir pour un an l'indexation des versements d'allocations familiales.

Présentée dans le cadre du programme de lutte contre l'inflation, cette proposition visait à permettre au gouvernement d'épargner une somme globale de quelque \$230 millions en 1976.

Saison désastreuse

TRURO, N.-E. (PC) — La saison touristique 1976 en Nouvelle-Écosse a été un désastre pour cette province et une grande campagne publicitaire dans les États de la Nouvelle-Angleterre est nécessaire si l'on veut que cela ne se répète pas.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le député progressiste-conservateur de Cumberland-North Colchester, M. Robert Coates.

Selon M. Coates, la cherté des hôtels, des repas et de l'essence avait beaucoup nui aux Provinces maritimes. Cependant, a poursuivi le député, il était encore possible d'y faire revenir les touristes en leur indiquant, grâce à une campagne publicitaire bien orchestrée, que les Maritimes demeurent encore abordables.



vente anniversaire Simpsons la vente No 1 de l'année

• En Ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval



dessous-mode à prix modiques pour dames

- A. Soutien-gorge court, en dentelle nylon avec bonnets 3 sections. Bretelles extensibles 'Lycra' spandex. Blanc, bronze ou noir. **2 99**
- B. Gaine fourreau en élastique léno extensible, panneaux de maintien satin brocat devant, panneau satin au dos, bande de taille élastique 2". Blanc seulement. Tailles M à 3X. Pour tailles 27" à 35". **5 99**
- C. Gaine assortie à glissière latérale. Tailles M à 5X. Pour tailles 27" à 39". **5 99**

Rayon 784, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



chandails tricot côtelé acrylique pour garçons

A. ou B. **3 59**

Profitez de ce bas prix "Vente Anniversaire": achetez plusieurs de ces chandails confortables pour le jeu ou l'école. Modèle à manches longues, tricot côtelé 1 x 1 100% acrylique facile d'entretien. P. M. G. TG.

- A. Encolure ronde en tons de chocolat, bleu acier ou beige.
- B. Col roulé en tons de chocolat ou bleu acier

Rayon 788, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



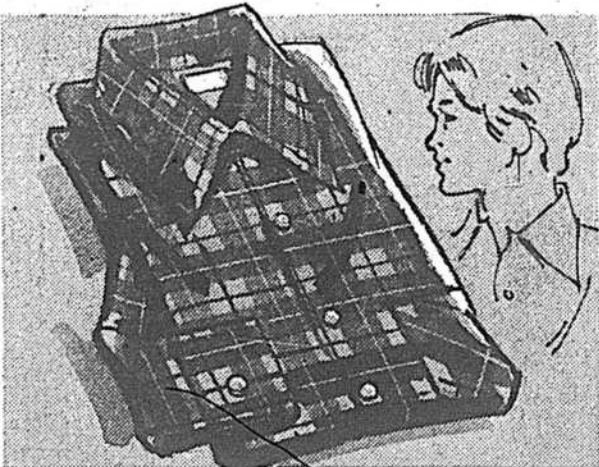
vestes de ski et cols roulés coordonnés

A. ou B. **16 99** C. **4 99**

Confortables vestes de ski rebelles à l'eau, 70% polyester/30% nylon, doublure isolante, glissière devant et poches. Tailles P. M. G.

- A. Modèle sans ceinture avec surpiqures. Rouge, vert menthe ou marine. **16 99**
- B. Modèle fantaisie avec ceinture, surpiqure à l'empiecement. Bleu pâle ou rouge. **16 99**
- C. Pull à col roulé en tricot côtelé acrylique, manches longues. Rouille, beige, gris, aqua ou vert menthe. Tailles: P. M. G. **4 99**

Rayon 781, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



chemises flanellette coton pour garçons

3 39 2/6⁵⁰

- Rehaussez la garde-robe de vos garçons avec ces chemises sport, parfaites pour l'école.
- Flanellette 100% coton douce et résistante.
- Modèle à manches longues, col régulier et poche de poitrine.
- Variété de quadrillés, tons prédominants: bleu, brun ou rouge.
- 8 à 16 ans.

Rayon 788, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



polojamas en tricot coton pour garçons

Prix ord. Simpsons 3.99 **3 59**

- Profitez dès maintenant de cette offre et économisez sur ces polojamas en tricot coton lavable à la machine.
- Veste à manches longues, garniture contrastante à l'encolure et aux poignets; pantalon à bande de taille élastique.
- Tons de bleu, mats ou menthe.
- Tailles 8 à 16 ans.

Rayon 788, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

ensemble velours côtelé pour hommes

Prix Vente Anniversaire **39 99**

Soyant ensemble de détente de confection canadienne en velours côtelé 100% coton à côtes-moyennes... un achat "Vente Anniversaire" à ne pas manquer.

- Veste de coupe droite avec épaulettes, empiècement au dos, 2 poches de poitrine à rabat et 2 poches fendues devant, pantalon à jambes légèrement évasées, passants de ceinture, 2 poches 1/2 devant et 2 poches derrière (1 boutonnée).
- Ton de bleu, tabac ou beige.
- Tailles 36 à 46. Venez choisir le vôtre dès maintenant.

Rayon 712, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. Pour achat en personne seulement.

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE... COMPOSEZ 342-7221 JOUR ET NUIT



ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — LA GARANTIE DE SIMPSONS VOUS ASSURE "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Ford Canada annonce fièrement

LE SYSTÈME DURAGARDE DE FORD

Y compris une nouvelle garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.



Toutes les voitures sont scellées au vinyle.

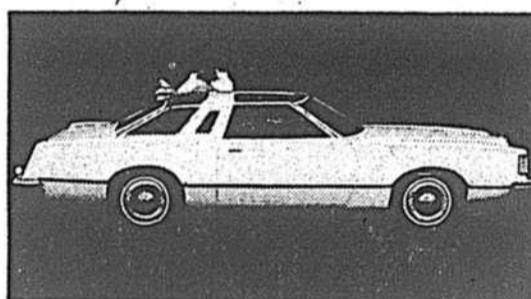
On applique du vinyle sur des joints de panneaux de métal. A l'intérieur des logements de roue. Sous le faux-châssis. Ce revêtement de vinyle robuste oppose une barrière plastique à la rouille à plusieurs endroits critiques sur chacune des voitures Ford et Mercury 1977 construites en Amérique du Nord. Et ça marche.

Il y a aussi le revêtement d'asphalte.

C'est du solide. Assez solide pour aider à protéger votre voiture. C'est pourquoi tous les modèles 1977 reçoivent une couche d'asphalte à formule spéciale dans les logements de roue arrière. Vous pouvez compter dessus.

De l'acier galvanisé.

Les voitures Ford et Mercury sont équipées, aux bons endroits, de cet agent reconnu pour inhiber la rouille. On en trouve sur les panneaux de bas de caisse, à des endroits critiques du faux-châssis et à d'autres points particulièrement vulnérables.



Il n'y a que Ford Canada qui offre une garantie comme celle-ci.

Nous sommes fiers de présenter cette garantie, offerte sans frais supplémentaires et qui témoigne de la confiance que nous avons en la qualité, la durabilité et les mesures anticorrosion intégrées à chacune des voitures Ford Canada 1977. Cette garantie s'applique à chacune des voitures 1977 que nous construisons, y compris les taxis et les voitures de police. Et c'est un excellent indicateur de la qualité du SYSTÈME DURAGARDE.

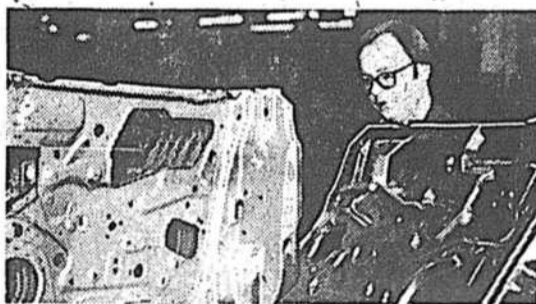
Voici ce dont il s'agit.

Le nouveau SYSTÈME DURAGARDE a été intégré à toutes les voitures Ford et Mercury 1977 construites en Amérique du Nord, pour vous assurer plus de mesures de résistance à la corrosion que jamais auparavant.

Le SYSTÈME DURAGARDE est incorporé à l'usine et fait partie de l'équipement standard de tous ces modèles.

Renseignez-vous sur les nouveaux traitements antirouille et sur le recours accru à d'autres mesures qui ont permis à Ford Canada d'offrir une garantie sans précédent de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.

Puis lisez cette garantie. Et ayez confiance.



Une utilisation grandement accrue de l'acier à précouche.

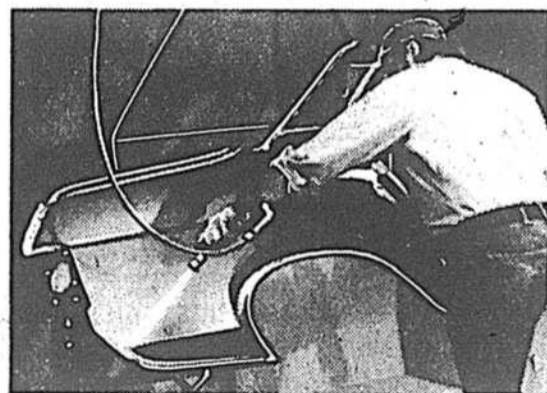
La quantité moyenne d'acier à précouche utilisée dans chacune des voitures construites par Ford a plus que doublé de 1976 à 1977.

L'acier à précouche est bien connu pour sa résistance à la rouille. On s'en sert pour plusieurs parties importantes de vos voitures, où il constitue un mode efficace de défense contre l'eau et d'autres éléments corrosifs auxquels doivent faire face les voitures canadiennes.

Une nouvelle couche protectrice de vinyle.

Toutes les voitures Ford et Mercury offriront pour la première fois une nouvelle couche de vinyle derrière les logements de roue. Jetez-y un coup d'oeil. Ce revêtement spécial et résistant est appliqué avant l'émail pour mieux résister aux chocs dus aux cailloux et aux matières abrasives projetées par les pneus.

C'est de l'équipement standard. Et de tous les fabricants nord-américains, Ford Canada est la seule à l'offrir sur tous ses modèles.



Un apprêt riche en zinc.

Cet apprêt au zinc forme une couche de protection sous la peinture. Il est vaporisé à la main, durant le montage, sur les surfaces critiques de toutes les voitures nord-américaines Ford et Mercury. Ses propriétés protectrices bien connues contribuent à prévenir la rouille.

De la cire alumineuse.

La cire alumineuse est un composé protecteur que l'on place aux endroits où l'eau peut s'accumuler, le bas de l'intérieur des portes et des hayons par exemple.

Elle forme une couche épaisse qui reste en place pour isoler l'acier des éléments corrosifs de cette eau.

Une finition impeccable.

La finition des voitures Ford et Mercury joue un rôle important dans le système total de contrôle de la corrosion. Mais elle commence bien avant la cuisson de la dernière couche de peinture. La coque d'acier de chacune des voitures est d'abord plongée dans un bain de phosphate qui la nettoie et y laisse un apprêt destiné à améliorer l'adhésion de la peinture.

La voiture reçoit ensuite trois bonnes couches d'émail acrylique, appliquées au vaporisateur et cuites pour donner une surface polie, robuste, durable et résistante aux intempéries.



Et il y a des tests. Des tests implacables.

L'efficacité de ces procédés de résistance à la rouille est confirmée au principal terrain d'essai de Ford pour l'Amérique du Nord. Par exemple, on arrose la voiture d'essai avec une solution saline, on la conduit dans des bains de sel et des routes boueuses comme celle-ci, pour ensuite la laisser 22 heures dans une pièce humide et chauffée. Ce processus impitoyable est répété 60 fois de façon à simuler une exposition prolongée aux conditions typiques de la conduite au Canada. On organise aussi de temps à autre des tests de résistance au sel sur une période de dix jours dans nos usines nord-américaines, y compris celles de Oakville et de St-Thomas, en Ontario.

GARANTIE

Garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille sur les voitures 1977.

Cette garantie, transférable aux propriétaires subséquents; couvre les coûts de main-d'oeuvre et de pièces pour la réparation de toute perforation de pièces causée par la corrosion. La garantie de base de 12 mois/12,000 milles couvre la corrosion, autre que par perforation, due à des défauts de matériaux ou de main-d'oeuvre en usine. Contactez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de renseignements.

LE SYSTÈME DURAGARDE DE FORD

Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury au sujet des voitures équipées du SYSTÈME DURAGARDE.

Tous les modèles de voitures 1977 construites par Ford en Amérique du Nord reçoivent tous ces traitements avec le SYSTÈME DURAGARDE. Chaque voiture reçoit une combinaison de traitements anticorrosion accordée à sa construction, même si chaque modèle ne reçoit pas les mêmes traitements aux mêmes endroits. Toutes les voitures reçoivent le SYSTÈME DURAGARDE.



Qualité. Fiabilité. Durabilité.
Chez Ford Canada, c'est un engagement à long terme.

performances

Chrysler se voit réclamer \$91 millions

LE DÉPARTEMENT de la Justice a attaqué hier en justice la compagnie Chrysler à qui il demande \$91 millions d'amende. La compagnie est accusée d'avoir violé la Loi sur la protection de l'environnement en n'équipant pas certains de ses modèles de dispositifs de contrôle des gaz d'échappement. Selon le département de la Justice 91,000 voitures de modèle 1976 étaient démunies de l'appareillage utilisé par Chrysler pour rendre ses automobiles conformes aux règlements. L'amende est de \$10,000 par voiture.

LE VICE-PRÉSIDENT de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, M. Claude Méreanu, a déclaré hier soir à Québec que les municipalités du Québec comprennent généralement très mal l'esprit du programme anti-inflation. Parlant devant un auditoire composé de comptables agréés, M. Méreanu a reproché à certaines municipalités des hausses injustifiées de taxes. M. Méreanu a par ailleurs soutenu que les autorités, au palier municipal, devraient exiger davantage des grandes entreprises établies sur leurs territoires plutôt que de surcharger les petits propriétaires fonciers.

POLAROID a engagé hier des poursuites au Canada contre sa rivale Kodak qu'elle accuse d'avoir violé dix de ses brevets canadiens. Un porte-parole de la société a déclaré que la poursuite déposée devant la Cour fédérale à Ottawa dénonce le viol par Kodak de brevets portant sur ses caméras et ses pellicules photographiques à développement instantané.

VOLKSWAGEN, le constructeur automobile allemand, envisage de construire une usine d'assemblage au Canada, a déclaré hier M. Frederick Thomas, responsable des finances. Le porte-parole de l'entreprise a d'autre part déclaré à une délégation gouvernementale ontarienne que même si Volkswagen avait d'abord examiné la possibilité de s'installer à Halifax, en Nouvelle-Écosse, elle regarderait également du côté de l'Ontario.

COOK ELECTRIC, qui avait signé un accord de fusion avec Northern Telecom, de Montréal, le 1er juillet, a annoncé hier que son conseil d'administration avait rejeté les termes de l'accord. De nouvelles négociations avec Northern Telecom ont donc repris pour tenter de modifier les termes de l'accord de fusion.

EXXON a acheté à trois compagnies canadiennes leurs droits d'exploitation pétrolière à Belize (Honduras britannique), a-t-on appris dimanche soir à Guatemala City. Cette transaction permettra à Belize, précise-t-on, de recevoir, à titre de royalties, 16,75 pour cent de la valeur totale du pétrole brut et du gaz naturel extraits sur son territoire. Les travaux de prospection sur son territoire n'ont toutefois pas donné jusqu'à maintenant de résultats positifs. Selon les contrats souscrits, la compagnie pétrolière titulaire de la licence d'exploitation a l'obligation de restituer en 1980 à Belize un quart de la zone concédée.

DEUX NOUVELLES compagnies américaines, Weyerhaeuser et Grollier Inc., viennent de reconnaître avoir effectué des paiements douteux à l'étranger ces dernières années. Weyerhaeuser (bois, produits de construction) a révélé dans un rapport remis à la Commission des bourses et des valeurs (SEC) des paiements totalisant \$1,2 million depuis cinq ans. De son côté, Grollier (édition, distribution mondiale d'encyclopédies) a reconnu que ses employés ont versé \$250,000 dans trois pays non identifiés.

DANS SON RAPPORT spécial sur l'économie vénézuélienne, la Banque mondiale prévoit un doublement du prix de pétrole vénézuélien d'ici 1985, a révélé le ministre vénézuélien de la Planification, M. Gumersindo Rodríguez, qui est également gouverneur de son pays auprès de la Banque mondiale. Dans une interview exclusive à l'AFP, M. Rodríguez a précisé que, selon la Banque mondiale, le prix du pétrole brut vénézuélien passera de \$11,49 par baril en 1976 à \$14,45 en 1979, puis à \$22,20 par baril en 1985.

La Commission Pépin vend la peau de l'inflation avant de l'avoir tuée

par Alain DUBUC

Un an après sa création, les dirigeants de la Commission de lutte contre l'inflation (CLCI) crient déjà victoire en citant les plus récentes statistiques de l'indice des prix à la consommation.

Cette réaction optimiste résiste cependant mal à une analyse de l'évolution des différents prix. Le ralentissement de l'inflation est en effet en grande partie attribuable à la stabilité des prix alimentaires, un secteur que la commission ne contrôle pas directement.

hausse moyenne de 15,3 pour cent au Canada l'an dernier dans l'industrie manufacturière.

Les demandes salariales de 2,1 millions de travailleurs ont été soumises à la commission, sur un total de 4,9 millions d'employés qui tombent sous son contrôle. De ce nombre, à peine 44 pour cent des travailleurs respectaient les indicateurs.

Les autres 56 pour cent, soit 1,226,000 personnes, ont tenté de demander plus qu'il n'était permis, en moyenne 16,5 pour cent, soit 7,1

A ces résultats tangibles s'ajoute l'effet dissuasif de la commission. De nombreux travailleurs ont en effet décidé de respecter les indicateurs plutôt que de tenter le sort. Sans CLCI, une bonne proportion du 44 pour cent des travailleurs qui ont respecté les indicateurs auraient sûrement demandé plus.

Les décisions sur les prix sont rares

Du côté des prix et des profits, le bilan est plus difficile à tirer. La commission exerce un contrôle soutenu sur un grand nombre de compagnies, mais son fonctionnement et ses décisions tombent sous le sceau de la confidentialité des entreprises.

L'arsenal de la commission comprend deux outils de surveillance importants. Tout d'abord, les quelque 5,600 entreprises assujetties doivent remettre un rapport détaillé de leurs activités à chaque année, sauf pour 1,200 d'entre elles dont les recettes brutes dépassent \$25 millions et qui remettent des rapports trimestriels.

La commission pourra déceler, en étudiant ces rapports, toute hausse de la marge bénéficiaire qui dépasse la limite permise et qui ne se justifie ni par une augmentation des ventes, ni par une amélioration de la productivité. Si la hausse est attribuable à des prix élevés, la compagnie devra par la suite diminuer ses prix pour se départir de ses profits excessifs.

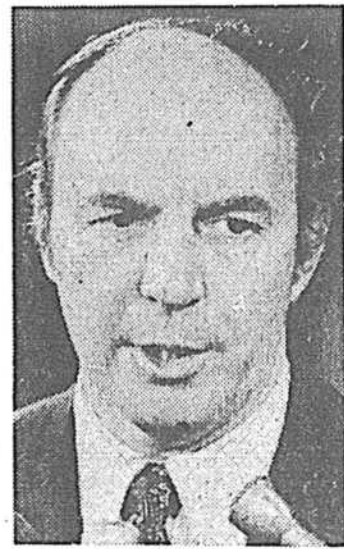
D'autre part, 274 entreprises importantes, dont le chiffre d'affaires global dépasse \$60 millions, doivent avertir la CLCI 30 jours à l'avance de toute augmentation anticipée des prix. Cette mesure s'applique aussi aux compagnies pétrolières.

Concentration avec les entreprises

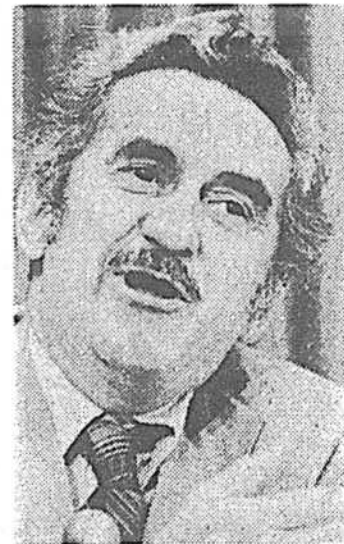
La plupart des décisions que la commission peut prendre face à ces différents rapports sont inconnues. Et elles sont rares. Ainsi, la CLCI ne s'est opposée qu'à 10 hausses de prix depuis sa création.

La discrétion s'explique par le respect de la confidentialité et la rareté des décisions par la concertation entre la commission et les entreprises.

Contrairement aux syndicats, les



DONALD MACDONALD, ministre fédéral des Finances: le maquillage politique d'un succès douteux...



JEAN-LUC PÉPIN, président de la Commission de lutte contre l'inflation: une certaine façon de ne pas dire toute la vérité...

compagnies ne boycottent pas la commission Pépin. Elles préfèrent aller discuter avec les fonctionnaires pour savoir jusqu'où elles peuvent aller, afin d'éviter tout affrontement direct.

En mars, Jean-Luc Pépin soulignait que le processus de concertation permettait à l'avance de convaincre les compagnies de limiter leurs hausses de prix. C'est ainsi qu'à cette époque, les 125 préavis officiels d'augmentation de prix, avaient tous été entérinés par la commission.

Il est normal, selon les dirigeants de la commission, que ce processus de négociation ne soit pas rendu public pour ne pas porter préjudice à une entreprise qui s'est conformée aux mesures anti-inflationnistes.

Le même type de fonctionnement se retrouve dans le cas des rapports financiers. Toute compagnie qui constate un surplus non admissible de sa marge bénéficiaire peut remettre à la commission un plan d'observation destiné à contrôler les efforts de la compagnie pour baisser ses prix et se départir de ces profits excessifs.

Dès que la commission accepte ce plan d'observation, elle ne rend pas de décision et rien ne sera rendu public. Il est donc impossible de savoir quelles sont les compagnies qui, parfois pendant un an, ont exigé des prix excessifs.

Un des seuls cas connus où la CLCI a forcé une entreprise à se départir d'un excédent de bénéfices est celui de la Canada Starch, qui avait récolté \$8,000 de trop. D'autres compagnies, comme Steinberg ou General Foods, ont dû baisser certains prix pour respecter les normes de la CLCI, mais elles l'ont fait avant que la Commission ne s'en mêle.

Pour Jean-Luc Pépin, une exemple de l'efficacité du rôle dissuasif des mesures a été la récente décision de GM, qui a gelé les prix de ses modèles 1977. Selon certains analystes, la commission n'a cependant pas précisé que ceux de l'an dernier et qu'ils pèsent en moyenne 300 livres de moins.

LES MESURES ANTI-INFLATIONNISTES

Il est d'autre part difficile d'évaluer l'impact direct de la commission, puisque celle-ci ne divulgue pas le contenu de la plupart de ses décisions qui concernent les entreprises, et donc les prix. Seules les décisions qui touchent les salaires ont été systématiquement rendues publiques.

Un succès relatif pour les salaires

On peut parler d'un succès relatif sur le front des salaires, mais il reste que la commission n'a pas réussi à maintenir les augmentations en deçà de la limite qu'elle avait fixée.

Son indicateur arithmétique, qui détermine les hausses maximales permises, est la somme d'un taux d'inflation de 8 pour cent, d'une provision pour la productivité qui peut aller jusqu'à 2 pour cent, d'une provision pour le rattrapage du pouvoir d'achat, qui varie entre et moins 2 pour cent. Cet indicateur change pour chaque groupe de travailleurs.

En moyenne, il permet des hausses salariales de 9,9 pour cent. Pourtant, les augmentations accordées par la CLCI atteignent 12,2 pour cent, soit 2,3 pour cent de plus que ne le prévoient ses propres indicateurs. Le ministre fédéral des Finances, Donald Macdonald, estime cependant qu'il s'agit d'un succès quand on compare ces résultats aux

pour cent au-dessus d'un indicateur de 9,4 pour cent.

Pour l'instant, la CLCI n'a statué que sur une partie de ces cas, qui concernaient un demi-million de travailleurs, dont les demandes se situaient autour de 14,5 pour cent. Elle a imposé des réductions qui ramènent ces hausses à 12,1 pour cent.

En général, la commission n'a pas ramené ces demandes en deçà de la limite permise: en juin, seulement 251 cas sur 1,124 se sont vu accorder le strict minimum.

La CLCI devient plus sévère

Ce grand nombre d'exceptions se justifie surtout pour deux raisons: tout d'abord, le critère des relations historiques entre groupes de travailleurs; ensuite, la nécessité pour les entreprises d'offrir des salaires, assez compétitifs pour garder ou attirer de la main-d'oeuvre.

La CLCI devient toutefois de plus en plus sévère et l'écart entre les hausses accordées et les indicateurs s'amenuise. De 5,1 qu'il était en avril, cet écart est passé à 2,3 pour cent en août. Cette tendance semble s'accroître, parce que le critère des relations historiques perd de son importance à mesure que l'on s'éloigne de la date d'instauration du programme, expliquent des porte-parole de la commission.

Le front des prix devrait éclater sous peu

par Alain DUBUC

Comme il est impossible d'analyser les décisions de la CLCI, seule une analyse de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) peut permettre d'évaluer l'impact du programme anti-inflation.

C'est d'ailleurs le critère que la commission elle-même a employé pour conclure au succès de ses interventions.

Pourtant, depuis quatre mois, le ralentissement de l'inflation est en majeure partie attribuable à la stabilité des prix alimentaires, que la CLCI ne contrôle pas directement.

Son contrôle s'exerce uniquement sur les grandes entreprises de dis-

tribution et de transformation d'aliments. Cependant, les hausses de prix qui proviennent des producteurs, les plus nombreuses, échappent à sa juridiction et peuvent donc être reflétées aux consommateurs.

Dans les autres secteurs de la consommation, l'influence des mesures anti-inflationnistes n'est pas particulièrement visible. Une analyse de LA PRESSE a démontré que les hausses de prix ont été supérieures à celles de l'an dernier dans trois secteurs importants qui expliquent 57 pour cent de l'indice des prix à la consommation: le logement, les transports et les vêtements. Pour ces trois postes, le rythme annuel de la progression des prix a atteint 11,2 pour cent, bien au-

dessus du plafond de 8 pour cent que vise Ottawa.

Rien ne permet, de croire, d'autre part, que la situation générale des prix s'améliorera nettement et que l'objectif d'un taux d'inflation de 6 pour cent pour l'an prochain soit réaliste.

Ce sera plus difficile en 1977

Une étude récente de la maison de courtage McLeod, Young, Weir, montre en effet que les facteurs qui expliquent l'absence de hausse des prix alimentaires sont conjoncturels et que d'autres phénomènes pourraient avoir un impact défavorable sur le comportement des prix.

Les prix alimentaires, explique l'étude, se sont stabilisés pour quatre raisons: l'importation accrue de

produits alimentaires, la surproduction de produits laitiers, la chute des prix du sucre et l'augmentation des quantités offertes de viande, surtout pour le bœuf. Ce dernier facteur serait plus attribuable aux quotas d'importation de bœuf imposés aux États-Unis et au coût élevé des grains qui a poussé des producteurs à abattre plus de bêtes.

Le prix des grains et la pénurie d'animaux qui résultera de l'abattage massif devraient provoquer une remontée des prix du bœuf et du porc. Cela pourrait ramener la hausse de l'indice des prix alimentaires à un niveau de 6,6 pour cent en 1976.

La décision de permettre une hausse du prix de pétrole brut de \$1,05 le baril devrait de son côté avoir un effet important sur l'indice des prix. Selon les données de Statistiques Canada, cet impact se chiffrerait par une hausse de l'indice des prix de 0,8 pour cent en 1976.

La baisse prévisible du taux de change du dollar canadien pour atteindre la parité avec le dollar américain sera d'autre part déterminante dans l'évolution de prix, sans que la commission ne puisse exercer son contrôle. Comme 25 pour cent de ce que nous consommons est américain, la hausse pourrait être appréciable.

L'analyse du comportement des prix ne donne cependant qu'une idée partielle de l'efficacité des contrôles de la CLCI.

D'une part, elle ne permet pas de savoir quelle aurait été l'évolution des prix sans l'existence de la commission Pépin. D'autre part, la CLCI n'est qu'un élément des politiques fédérales destinées à ralentir l'inflation, et il est difficile de départager les responsabilités.

Certaines décisions d'Ottawa renforcent l'action de la commission, comme la politique monétaire, le flottement du dollar, le contrôle des dépenses publiques, tandis que d'autres politiques sont en contradiction avec ces objectifs, en particulier la hausse des prix du pétrole.

Mais il est encore trop tôt pour savoir avec précision ce qui revient à la commission Pépin et ce qui est dû à la conjoncture, ou à des phénomènes que la CLCI ne contrôle pas.

La CLCI veut réduire la bureaucratie des contrôles

par Alain DUBUC

La Commission de lutte contre l'inflation (CLCI) a été perçue par plusieurs comme une machine administrative bureaucratique qui étendait graduellement son emprise. Mais, contrairement à ce qu'on pourrait croire, au lieu de croître, l'appareil administratif se réduit de mois en mois.

Créée en octobre dernier pour ramener le taux d'inflation au Canada à 8 pour cent en 1976, et à 6 et 4 pour cent les années suivantes, la commission ne contrôle pourtant pas directement les prix.

Sa surveillance s'exerce surtout sur les revenus, particulièrement les salaires et les profits. Dans ce dernier cas, elle ne cherche toutefois pas à geler les bénéfices, mais elle utilise l'augmentation des profits comme indicateur des hausses des prix.

Pour ce faire, la CLCI n'a juri-

dition que sur un nombre limité d'entreprises: les compagnies de 500 employés ou plus, les entreprises de construction de 20 employés ou plus, ainsi que les compagnies pétrolières et d'assurance-vie importantes.

Elle surveille aussi les fournisseurs gouvernementaux, sauf dans le cas où les provinces ont leur propre régie. Du côté des salaires, elle contrôle de plus tous les secteurs où les négociations salariales se font au niveau central.

Ses principaux outils de surveillance sont les rapports que lui remettent les entreprises: les notifications de conventions collectives, les rapports annuels ou trimestriels de toutes les compagnies assujetties et des préavis de hausse de prix de 174 entreprises importantes.

Réduction progressive

Il est normal qu'une telle masse de documents nécessite un

personnel important. "Au départ, on prévoyait 600 fonctionnaires et un budget de \$11 millions. Mais le nombre d'employés a augmenté pour atteindre 920 personnes au milieu de l'année", selon Jacques Henry, de la CLCI.

Cela ne veut pas dire que la CLCI est atteinte de gigantisme. Ce personnel accru a été rendu nécessaire par la difficulté de mettre les procédures au point. Les critères de la commission ont été modifiés deux fois, et à chaque fois il a fallu roder de nouvelles techniques. Mais le rythme de croissance a été atteint, et le personnel diminue maintenant graduellement. Il est déjà passé à 820 et il devrait bientôt se conformer aux prévisions initiales.

Il est donc normal que le budget de cette année soit dépassé. Mais maintenant que la phase de mise en marche est terminée, on ne devrait pas s'attendre à une augmentation sensible des dépenses ou des effectifs.

Extension des contrôles sur les hausses de prix

par la Presse Canadienne

OTTAWA — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé hier de nouveaux règlements qui ont pour effet de doubler le nombre d'entreprises placées dans l'obligation de prévenir la CLCI des changements de prix avant leur entrée en vigueur.

Les nouvelles dispositions destinées à rendre plus vigoureux les contrôles exercés par la CLCI ont été rendues publiques par un porte-parole.

Ces nouvelles mesures donnent toutefois aux entreprises la possibilité de fixer des prix globaux pour leurs produits en autant que les augmentations de prix soient en rapport avec la hausse des coûts.

De 200 à 500

En vertu de ces changements, le

nombre de sociétés comprises dans la catégorie I passera de 200 à 500.

Toutes ces sociétés devront donc communiquer les renseignements pertinents sur les coûts et les revenus de leurs produits ainsi que ceux ayant trait à l'entreprise.

La plupart des compagnies comprises dans ce groupe devront prévenir la CLCI à l'avance de tout changement de prix, à l'exception des cas où il est pratiquement impossible de prévoir les fluctuations. C'est le cas notamment de certains fournisseurs dont les coûts varient très rapidement. Ces entreprises devront faire rapport tous les trois mois. La catégorie II comprend environ 1,000 entreprises placées dans l'obligation de divulguer leurs chiffres de distribution ou de non-distribution à tous les trois mois.



Expos c. Mets

Ne manquez pas le dernier match télévisé des Expos mercredi, le 29 septembre, à 7h.00 p.m. à la chaîne française de Radio-Canada.

Regardez la série mondiale

à compter de samedi le 16 octobre, présentée par Sport O'Keefe

Et merci pour votre assiduité à suivre les Expos avec Sport O'Keefe au Parc Jarry, à la télévision de Radio-Canada et au réseau radiophonique des Expos. A compter de samedi, le 16 octobre, Sport O'Keefe vous présentera la série mondiale 1976 à la télévision et à la radio. Consultez les journaux quant à l'horaire de diffusion. Et ne manquez pas le dernier match télévisé des Expos cette saison, mercredi soir, le 29 septembre, à 7h.00. L'invité de Jean-Pierre Roy à Sport O'Keefe sera M. Guy Féron, descripteur des matchs de baseball à la télévision.



Offrez-vous une O'Keefe. Celle qui se prend en douceur.



POUR VOUS RESOUDRE A ACHETER UNE VOLVO, ESSAYEZ UNE GRANADA, UNE MONARCH OU UNE CUTLASS.

Pour la somme que vous pourriez déboursier en achetant une Granada, une Monarch ou une Cutlass, vous pourriez probablement acheter une Volvo.

Mais comparez les mérites de chacune de ces voitures après un essai de conduite, et vous verrez que toute ressemblance s'arrête là.

Dès que vous prendrez place sur un des sièges baquet de la Volvo, vous comprendrez pourquoi de tels sièges, conçus par des spécialistes en orthopédie, ont acquis une renommée légendaire. "Ils vous donnent plus de confort que ce que vous pourriez obtenir dans la plupart des voitures actuelles." (Car and Driver)

Sur la grand-route, vous découvrirez à la Volvo une puissance et une solidité que vous ne retrouverez peut-être pas au volant d'une Granada, d'une Monarch ou d'une Cutlass. La revue Road Test l'a bien souligné en disant que Volvo "offre une mécanique éprouvée et une voiture qui peut durer bien plus longtemps que la plupart des autres." (Selon les plus récents calculs fournis par la Société suédoise d'inspection des voitures automobile, la durée moyenne d'une Volvo est de 16.6 années en Suède.)

Au cours de chaque essai, faites virer brusquement la voiture. La Granada, la Monarch et la Cutlass vous donneront peut-être une impression de mollesse et de flottement, tandis que la Volvo, dotée d'une direction à crémaillère et d'une suspension avant à jambes de force verticales, donne nettement une impression de fermeté, de précision et de maîtrise totale.

Si possible, serrez brusquement les freins. Les servo-freins à disque sur les 4 roues de la Volvo (un équipement standard) stoppent la voiture de 60 à 0 sur une distance de 161 pieds,* soit 24 pieds de moins que dans une Cutlass, et 33 pieds de moins que dans une Granada ou dans une Monarch.

De plus, grâce à un moteur à cames en tête alimenté par injection, la Volvo accélère plus rapidement que chacune des trois autres voitures.

Certes, il existe des caractéristiques que l'on ne doit pas mettre à l'épreuve en essai de conduite. Par exemple: les pièces avant et arrière d'une Volvo, servant à absorber le choc d'un impact, et une carrosserie spéciale de sécurité. Mais sachez que ces caractéristiques de sécurité ont fait une telle impression sur le gouvernement américain, que celui-ci a acheté 24 Volvo qu'il se propose d'utiliser dans des épreuves de collision afin d'établir de nouvelles normes de sécurité automobile.

Ces essais de conduite terminés, nous estimons que vous vous prononcerez en faveur de la Volvo. Car même si vous investissiez beaucoup d'argent dans une voiture comme la Granada, la Monarch ou la Cutlass, aucune de ces voitures ne pourrait vous rapporter autant qu'une Volvo.

*Performance de freinage de véhicule légèrement chargé, telle qu'indiquée par le fabricant en vertu de la loi du Département des transports aux E.U.

NOMBREUSES SONT LES VOITURES CLASSEES DANS LA CATEGORIE DE PRIX D'UNE VOLVO QUI N'ONT PAS LA CLASSE D'UNE VOLVO.

Voyez notre beau choix de modèles Volvo... puis essayez-en un.

Avo Auto Inc.
2077 ouest, rue Ste-Catherine
935-7406

Latreille Automobile Ltée
4184, rue St-André
522-2121

Up-Town Automobiles Ltée
400, boul. Décarie
748-8807/8

Gareau Motor Sales Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau.
678-1220

West Plaza Auto Ltd/Ltée
3612, boul. St-Jean
626-8120

LIGUE NATIONALE

ST-LOUIS	AB	P	CS	PP
Mumfry, cc	4	0	1	0
Templeton, ac	3	0	0	0
Kessinger, ac	1	0	0	0
Brock, cg	3	0	1	0
Potter, cg	1	0	0	0
Anderson, cd	4	0	1	0
Hernandez, 1b	4	1	2	0
Cruz, 3b	3	0	2	1
Rudolph, r	3	0	0	0
Tyson, 2b	3	0	1	0
Falcone, l	1	0	0	0
Lagrow, l	0	0	0	0
Ferguson, fu	1	0	0	0
Solomon, l	0	0	0	0
Wallace, l	0	0	0	0
Tamargo, fu	1	0	0	0
Waterbury, l	0	0	0	0
TOTAUX	33	1	8	1

PHILADELPHIE	200	110	311	9
ST-LOUIS	000	000	100	1
Erreurs: Rudolph, Cruz. Doubles-jeux: Philadelphie 2; St-Louis 1. Laissez sur les buts: Philadelphie 11; St-Louis 6. 2 buts: Luzinski, Nahorodny, Hernandez, Harmon, Lorsch. 3 buts: Hernandez. Circ: Martin (1er). Bats volés: Schmidt, Boselli. Ballon-sacrifice: Brown.				
TOTAUX	33	1	8	1

CINCINNATI 3, S. DIEGO 5				
Ross, 3b	5	0	0	0
Griffey, cd	5	2	2	0
Morgan, 2b	2	1	1	0
Perez, 1b	5	0	0	2
Driesell, cg	3	0	0	1
Armbrister, cg	0	0	0	0
Geronimo, cd	4	0	0	0
Plummer, r	3	0	1	0
Flynn, ac	3	0	0	0
Gullett, l	3	0	1	0
Alcala, l	0	0	0	0
Lum, fu	0	0	0	0
TOTAUX	33	3	7	3

SAN DIEGO	AB	P	CS	PP
Almon, ut	4	0	1	0
Grubb, cc	3	0	2	0
Melendez, cd	0	1	0	0
Rettenmund, cg	2	1	1	0
Valentine, cg	2	1	0	0
Champion, 2b	0	1	0	0
Ivie, 1b	3	1	2	2
Turner, fu	1	1	1	0
W. Davis, cc	0	0	0	0
Rador, 3b	4	0	1	2
Kendall, r	4	0	0	0
Griffin, l	3	0	0	0
TOTAUX	27	5	8	5

Cincinnati	002	010	000	3
San Diego	000	200	03x	5

Erreurs: Fuentes. Doubles-jeux: Cincinnati 2. Laissez sur les buts: Cincinnati 10; San Diego 6. 2b: Perez, Fuentes, Rettenmund, Rador. Bats volés: Morgan, Geronimo, Griffey.

J'écoute CBF-690... ça paraît quand je parle sport



Le hockey de la L.N.H.
La série mondiale de baseball
La Coupe Grey
Du lundi au vendredi
Les nouvelles du sport 7h50/12h15/18h25
A toi Jean-Maurice 23h00
Le samedi et le dimanche
Les nouvelles du sport 7h50/18h15/23h00
Le samedi
Temps libre 9h05

J'aime les sports. En écoutant les sports à CBF-690, je sais tout ce que je veux savoir

CBF-690

Buts volés: Grubb, Fuentes, Rettenmund. Ballon-sacrifice: Driesell.					
Gullett	7	5	2	4	2
Alcala (11-4) LP	1	3	3	1	1
Griffin (3-6) LG	9	7	3	3	6
Mauvais lancer: Gullett.					
Durée: 2:19 Assistance: 8,230					

HOUSTON, L. ANGELES 2				
HOUSTON	AB	P	CS	PP
Howard, cg	3	0	1	0
Jaworski, cd	4	0	2	1
Cruz, cc	4	0	1	0
Johnson, 1b	4	0	0	0
Howe, 2b	2	0	1	0
Watson, fu	1	0	0	0
Boswell, 3b	4	0	0	0
Herrmann, r	3	0	0	0
Metzger, ac	2	0	0	0
Gross, fu	1	0	0	0
Tavaras, ac	0	0	0	0
Larson, l	2	0	1	0
Cedeno, fu	1	0	0	0
Penitz, l	0	0	0	0
TOTAUX	31	0	4	0

LOS ANGELES	AB	P	CS	PP
Lopes, 2b	3	1	1	0
Buckner, cg	4	0	1	0
Smith, cd	3	0	1	0
Garvey, 1b	3	1	1	0
Cey, 3b	3	0	0	0
Russell, ac	3	0	1	1
Burke, cc	3	0	1	0
Pasley, r	2	0	0	0
Goodson, fu	1	0	0	0
Yeager, r	0	0	0	0
Sutton, l	3	0	0	0
TOTAUX	28	2	6	2

HOUSTON	000	000	000	0
Los Angeles	000	000	11x	2

Erreurs: Boswell, Lopes, Russell. Doubles-jeux: Houston 2, Los Angeles 1. Laissez sur les buts: Houston 6, Los Angeles 4. 2b: Smith. Bats volés: Lopes 2, Garvey, Russell.

LIGUE AMERICAINE

AUJOURD'HUI
Texas @ Minnesota 14:15
Perry 14:15 vs Singer 12:9
Milwaukee @ Baltimore 18:00
Colborn 9-14 et Haas 0-1 vs Garland 19-7 et May 14-10
New York @ Boston 19:30
Figueroa 19-9 vs Kreuger 1-1
Kansas City @ Oakland 23:00

CLASSEMENT (Division Est)	G	P	Moy.	Diff.
x-New York	94	61	.606	8 1/2
Baltimore	86	70	.551	8 1/2
Cleveland	79	74	.516	14
Boston	79	78	.503	16
Détroit	69	83	.448	21 1/2
Milwaukee	65	90	.419	29

(Division Ouest)	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	89	68	.567	—
Oakland	85	71	.545	3 1/2
Minnesota	81	76	.516	8
California	72	85	.459	17
Texas	72	85	.459	17
Chicago	64	92	.410	24 1/2

KANSAS CITY 3, OAKLAND 8				
KANSAS CITY	AB	P	CS	PP
Wohlford, cd	4	1	2	0
Brett, 3b	5	0	2	1
McRae, cg	4	0	1	0
Davia, ld	4	1	1	0
Cowens, cc	4	0	2	0
Mayberry, 1b	4	0	0	0
Rojas, 2b	4	0	0	0
White, ac	4	0	0	0
Martinez, r	1	1	0	0
Nelson, fu	1	0	0	0
Wathen, r	1	0	0	0
Conat, lf	4	1	1	0
Mingori, l	0	0	0	0
McClure, l	0	0	0	0
Cram, l	0	0	0	0
Sanders, l	0	0	0	0
Hall, l	0	0	0	0
Bruno, l	0	0	0	0
TOTAUX	36	3	10	3

OAKLAND	AB	P	CS	PP
North, cc	5	1	3	0
Campanaris, ac	4	0	0	0
Rudi, cg	4	0	0	0
Tenace, r	5	1	1	0
Crabo, 3b	4	1	1	0
Baylor, cd	2	0	0	0
Lintz, cu	0	0	0	0
Woods, cd	1	0	0	0
Washington, fd	3	1	2	1
Fairly, 1b	3	1	2	1
Garner, 2b	3	1	1	2
Blue, l	0	0	0	0
TOTAUX	32	8	13	8

KANSAS CITY	010	020	000	3
OAKLAND	012	074	00x	3

Erreurs: Leonard, White. Laissez sur les buts: Kansas City 9, Oakland 8. 2 buts: Brett, Fairly, Garner. 3 buts: Cowens, Circ: Fairly (2e), Bando (2e). Bats volés: Wohlford, Washington, North. Sacrifice: Garner. Ballon-sacrifice: Campanaris, McRae.

LES MENEURS					
Griffey, Cin	144	519	109	186	339
Madlock, Chi	129	503	76	109	336
Crabo, Phil	115	511	112	112	338
Hose, Cin	106	612	127	209	326
Morgan, Cin	106	611	111	150	323
Oliver, Pitt	100	439	61	142	323
Johnstone, Phil	105	428	61	118	322
Montanez, Atl	106	631	72	202	320
Garvey, LA	106	613	83	185	318
Watson, Hou	102	521	73	180	314

Ligue Américaine
McRae, KC 141 508 71 170 333
Brett, KC 134 625 93 207 331
Carew, Minn 131 585 95 191 324
Bostock, Minn 125 464 74 151 324
Leflore, Det 125 514 90 172 316
Lynn, Bos 122 597 76 159 314
Rivers, NY 126 590 93 184 312
Carty, Cleve 116 531 65 162 305
Munson, NY 120 608 78 183 301
Staub, Det 124 562 69 168 299

CIRCUITS
Ligue Nationale: Kingston, NY et Schmidt, Phil 37; Menday, Chi 30; Foster, Cin 29; Morgan, Cin 27.
Ligue Américaine: Nettles, NY 30; Jarry, Bal, Hennessey, Lev et Bando, Oak 25.

Invitation 1977

Notre département des ventes: **SERGE et DENYS CHARLAND**
Paul Beauchemin Maurice Fontaine
Martial Michaud Jean-Paul Nault
Charles Taupier Réal Vallee

vous invitent cordialement à venir admirer les NOUVEAUX MODELES 1977

à compter de mercredi **LE 29 SEPTEMBRE**

GARAGE ROSEMONT LTÉE
2700, MASSON, MONTRÉAL

Depositaire
DODGE - CHRYSLER - ASPEN - ARROW - COLT
CAMIONS DODGE

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ARSENAULT (Ovila-J.)
A Montréal le 27 septembre 1976, à l'âge de 55 ans est décédé M. Arsenault, époux de Marie-Josée Arsenault, née de l'Alouette. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, du Conseil Hochelaga. Il laisse un fils, Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église Trés-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BEAULIEU (Roland)
A Montréal le 27 septembre 1976, à l'âge de 55 ans est décédé M. Roland Beaulieu, époux de Roland Courchesne. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, du Conseil Hochelaga. Il laisse un fils, Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église Trés-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BRABANT (Eglantine)
A Montréal le 27 septembre 1976, à l'âge de 81 ans est décédée Mme Damase Brabant, née Eglantine Brabant. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa soeur, Mlle Germaine Brabant, son frère, Joseph Brabant, sa belle-soeur, Ida Sarrazin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposée aux salons J.-C. Roy Engg. 7018 rue de Marseille Montreal

DESJARDINS (Edgar)
A sa résidence de St-Hubert, le 26 septembre 1976, à l'âge de 57 ans est décédé M. Edgar Desjardins. Il laisse dans le deuil, une soeur, M. et Mme Emile Lacroix (Dora Desjardins). Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc., 3219, Grande-Allée, St-Hubert, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

GIROUX (Mendoza)
A Montréal, le 26 septembre 1976, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Mendoza Giroux, époux de feu Louise Charette, il laisse dans le deuil, une fille Thérèse, épouse de Paul-Aime Tremblay, un fils Jacques-André (époux de Lucille Beaudet), plusieurs petits-enfants, ses soeurs: Mme Emma Trudeau et Mlle Médora Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LAGVIGNE (Henri)
A Ste-Anne-de-Bellevue, le 26 septembre 1976, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Henri Lavigne, employé de Harpell's Press, époux de Béatrice Brunet. Outre son épouse, il laisse ses enfants Hubert, Raymond, époux de Frances Volckaests, Jacques, époux de Francine Leclercq, son frère Wilfrid et son épouse, ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., et J.S. Vallée Ltée, 107, rue Ste-Anne, à 9h40 pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LEVEILLE (Bertha)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Alexandre Leveillé, née Bertha Neault. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895, Notre-Dame est, pour se rendre à l'église St-Louis - de - Marillac, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

MARTEL (Herménégilde)
A LaSalle, le 27 septembre 1976, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Herménégilde Martel, époux d'Odéna Thériault. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h p.m.

PINEAULT (Armand)
A Montréal, le 25 septembre 1976, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Armand Pineault, fils d'Armand Pineault et d'Aline Ballebey. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier, Ducloux et Bonnier, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

ARCHAMBAULT (Fernando)
A Québec le 27 septembre 1976 à l'âge de 49 ans est décédé M. Rodolphe Archambault, né Fernando Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.M.D. Cyr Engg. 167, boul. Ste-Rose Ste-Rose pour se rendre à l'église Ste-Béatrice où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

BLAIS (Lucien)
A Montréal, le 26 septembre 1976 à l'âge de 73 ans est décédé M. Lucien Blais, époux de Claire Delorme, ex-proprétaire de W.H. Mac Inc. Il laisse son fils Pierre (époux de Claudette Ethier), ses petits-fils, André-Pierre et Patrice, son frère Max (époux de Marie-Paule Delorme), ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères, Mme Aimé Blais, Mme Hector Quevillon, Mme Raoul Delorme, M. Roger Desautels (époux de Géraldine Delorme), et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095 rue de Salaberry pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 11h30 et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

BRUNET (Cécile)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 62 ans est décédée Mme Ephrem Brunet, née Cécile Auger, demeurant rue Laval, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 528, Rachel est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR (Richard)
A Montréal, le 22 septembre 1976 à l'âge de 17 ans, est décédé M. Richard Francoeur, fils de feu Claude Francoeur et de Mimi Painchaud, il laisse dans le deuil, sa soeur Suzanne, son frère Michel, ses grands-mères: Mme Georges Francoeur et Mme Maurice Painchaud, ainsi que sa tante Mlle Lisette Painchaud. Les funérailles ont eu lieu samedi le 25 courant, en l'église St-Hippolyte, à 10h. Inhumation au cimetière de Montreal Memorial Park.

GEWELT (François)
A Montréal, le 25 septembre 1976 à l'âge de 56 ans, est décédé M. François Gewelt, époux de Régine Lavoie, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils, Jean-Louis, Claude, Denis, sa bru Danielle Quimet, son petit-fils Simon, ainsi que 8 soeurs et 2 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5339, boul. St-Michel, à 10h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

LECLERC (Romeo)
A Verdun, le 25 septembre 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Romeo Leclerc, époux de Alice Audet, père de Jean Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 5551, rue Wellington pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

LOZEAU (Eva)
A Longueuil, le 26 septembre 1976, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Arthur Lozeau, née Eva Gagnon. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Roger Lozeau (son épouse Rita), M. et Mme Raoul Pageau (Marie-Luce), M. et Mme Robert Roy (Rina), ainsi que treize petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed. Darche & Fils Inc 258, rue St-Charles ouest, Longueuil pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

MASSY (Emélia)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Damase Massy, née Emélia Pelletier. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons T Sansregret Inc 4119, Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean Vianney, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Guillaume)
A McMasterville, le 27 septembre 1976, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Guillaume Roy, époux de Germaine Derrourard, père de Georges, Claude, Jules, Marcel, André, Gaston, Gisèle et François, ainsi que ses bruns, son genre et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Hilaire de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

AUCLAIRE (Andrée)
A Montréal le 26 septembre 1976 à l'âge de 46 ans est décédée Andrée Auclair, née Dion, Elle laisse un fils, Yvan, de St-Hilaire, un frère, Maurice, du District du Niagara, quatre soeurs, Mlle Emilie Latrimouille (Françoise) de Montréal, Mlle André Pallascio (Jeanne), Mme Frank Walton (Thérèse), d'Ottawa, Mme Georges Pommier (Jacqueline) de Cornwall. Elle reposera à compter de 1h p.m. mercredi à la maison Racine, Robert et Gauthier Directeur de funérailles 260, rue Bessier angle King Edward et Nelson à Ottawa. Une célébration eucharistique sera célébrée jeudi le 30 courant, en l'église St-Vincent-de-Paul, à Ottawa à 12h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

BOUCHER (Blanche)
A Montréal, le 26 septembre 1976 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Lucien Boucher, née Blanche Morin. Elle laisse dans le deuil son petit-fils Robert, ainsi que soeurs et frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Charles E. Rajotte Inc., 3645 rue Hochelaga (Station de métro Joliette), pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Valentine)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 63 ans est décédée Mme veuve Germaine Carignan, née Valentine Amreault. Elle laisse dans le deuil un fils Michel (époux de Renée Richard), deux filles, Francine (épouse de Julien Landry), Micheline, une soeur Mme veuve Antoinette Desjardins, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645, H.-Bourassa est, pour se rendre à l'église Saül-au-Roccollet où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Épiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h p.m.

GELINAS (Gilbert)
A St-Vincent-de-Paul, le 26 septembre 1976 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gilbert Gelinas, époux de Cécile Bernier. Il laisse ses enfants, Gilberte (épouse de Guy Marcotte), Michel (époux de Céline Quenneville), et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.M.D. Cyr, 1039, rue du Collège, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à la Société Fibrose Kystique, seraient appréciés.

LABONTE (Jules)
A Montréal, le 26 septembre 1976, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jules Labonte, époux de Fernande Duchesne, demeurant rue Prefontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons T Sansregret Ltée, 3198 est, rue Ontario, à 9h30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Emery)
A Lachine, le 26 septembre 1976 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Emery Legault, époux de feu Azilda Coutu, père d'Albert (époux de Françoise Matteau), Dédéanne (épouse de Françoise Fournelle), lui survivent également 4 petits enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc 1740, rue Notre-Dame, angle 18e avenue, Lachine, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

MARION (Marie-Rose)
A Montréal, le 26 septembre 1976, à l'âge de 68 ans, est décédée Marie-Rose Germain, épouse en premières noces de feu Arthur Ruchon, et en deuxième noces de feu Herve Marion. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault, Ltée, 1120 Jean-Talon est, à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Bibiane, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Alicia)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Monette, née Alice Carboneau, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Claire, épouse de Gerard Berthiaume, Gabrielle, épouse de Theodore Racicot, Lucille, épouse de Napoleon Fullum, Leo, époux de Jacqueline Rivet, Marie-Jeanne, épouse de Hermann La Barre, ainsi que ses petits-enfants et arrière petits enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Engg., 130, est, boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Nicholas, où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h p.m.

THERIAULT (Alphonse)
Aux Cedres, le 26 septembre 1976, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Alphonse Thériault, demeurant chez M. Armand Beaudry. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bissonnette et Frères, 1260, chemin du Fleuve, Aux Cedres, à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière des Cedres, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h

BEAUCHEMIN (Elienne)
A l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 26 septembre 1976 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Roland Beauchemin née Elienne Béard. Elle laisse ses enfants, Fernand, Reynald, Gaetan, Roland fils, plusieurs petits-enfants, ses frères, Paul et Jacques, sa soeur Hélène. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire J.-Paul Marchand 4228, rue Papineau à 10h55 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLETTE (René)
A Montréal, le 25 septembre 1976 à l'âge de 72 ans est décédé M. René Bouthillette, époux de feu Germaine Lauzon. Il laisse ses enfants, Jean-Paul (époux de Yvette Ferland), Monique (Mme Guy Croteau), Claire (Mme Jacques Archambault), Micheline (Mme Lacombe), Denise, Louise (Mme Yvon Ferrand), et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

CHARBONNEAU (Rose)
A Chambly, le 26 septembre 1976, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Maxime Charbonneau, née Rose Bernier. Outre son époux, elle laisse un fils Robert, une fille Gisèle Paquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed Darche et Fils Inc., 330, rue Martel, Chambly, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

GENDRON (Lionel)
A St-Guillaume, le 26 septembre 1976 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lionel Gendron, retraité du journal La Presse. Il laisse pour pleurer sa femme et son épouse, Florence Denocourt, ses enfants Pierre, Ginette, Robert, André, ainsi que ses soeurs Mmes Leopold Rivest, Jean-Paul Vaillancourt, Raymond Robin, Roland Fabre, et sa mère Mme Alice Gendron. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5339, boul. St-Michel à 11h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h p.m.

LABRIE (Juliette)
A Montréal, le 26 septembre 1976 à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Lionel Labrie, née Juliette Dufour, mère de Suzanne (Mme-Paul Daigneault), Paulette (Mme André St-Hilaire), ses petits-enfants, Michel, Sylvie, Marc, Lyne et Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 715, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

LESSARD (Normand)
Accidentellement à St-François de Salles, Ville de Laval, le 26 septembre 1976 à l'âge de 21 ans, est décédé M. Normand Lessard, fils de Zénon Lessard et de Florence Lévesque, demeurant à Auteuil, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 328, rue Rachel est, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILE HENRIETTE GREGOIRE
A l'hôtel Dieu de Montréal, le 27 septembre 1976, est décédée Mlle Henriette Grégoire, d'Outremont, institutrice à la retraite, fille de feu Delphis Grégoire et de feu Malvina Giroux, soeur de Jeanne, Germaine, épouse de Dr Ulysse Forget, de Warren, R.I., Honoré, époux de Juliette Bouchard, Charles, veuf d'Eva Lefebvre. Elle laisse dans le deuil ses nièces: Andrée, Grégoire (épouse de Claude Girard), Hélène Forget (épouse de Maurice Héroux), de Hull, Québec, Louise Forget (épouse d'Antoine Guertin), de Nashua, N.H., ses neveux: Jean-Claude Grégoire, époux de Micheline Pépin, Dr Bernard Forget, époux de Bernadette Maguire, et plusieurs arrière-neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., et J.S. Vallée Ltée, 1111 Laurier ouest, Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Antoinette)
A Montréal, le 26 septembre 1976 à l'âge de 76 ans, est décédée Antoinette Lavallee, épouse de Raymond Paquin. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Bernard Paquin, une soeur Mme Jeannette Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc et J.S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 11h45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUX (Sr Jacqueline)
Au monastère des Moniales Dominicaines de Berthierville, le 27 septembre 1976, à l'âge de 53 ans, 8 mois, est décédée Sr Jacqueline Roux, fille de feu Napoléon Roux et de feu Rose-Delina Dumont, de Danville. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs M. Emile Roux, de Sherbrooke, M. Robert Roux, de Drummondville, M. et Mme Etienne Roux, de Sherbrooke, M. et Mme Armand Roux, de Drummondville, Mme Emile Roy, de Danville, M. et Mme Georges Roux, de Sorel, Mme Herve Roux, de Danville, M. et Mme Gilles Roux, de Danville, ainsi que les rev. soeurs Jeanne Roux, congrégation Notre-Dame de Montréal, Sr Cécile Roux, des soeurs de la Charité de St-Hyacinthe, Sr Simone Roux, C.N.D. de Victoriaville, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 courant, à 3 h, à la communauté, à Berthierville. Direction funéraire Lanoix, M. Valère Parenteau, de Berthierville.

Nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Monsieur Jules Labonté, secrétaire de Laniel Automatic Machines Inc., décédé le 26 septembre 1976.



En sa mémoire, les bureaux de la firme Laniel Automatic Machines Inc. seront fermés toute la matinée du mercredi 29 septembre, jusqu'à 13 heures.

CONSTANTINEAU (Gisèle)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Jacques Constantineau, née Gisèle Girard. Elle laisse deux filles, Mme Patrice Toubex (Diane), Céline, ainsi qu'une soeur Mme Roland Garneau (Réjeanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 Jean-Talon est, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

DANSEREAU (Claire)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Robert Dansereau, née Claire Sénécal. Elle laisse une fille, Mme Jean-Guy Léveillé (Lisette). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Philomène)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Côme St-Pierre, née Philomène Deschamps. Elle laisse dans le deuil ses fils Gilles (monique Durand), Raymond (Réjeanne De Serre), André (Thérèse Robillard), Jean (Yolande Comtois), Denis (Lise Roy), Michel ainsi que sa fille Madeleine (Mme Jean-René Roy), sa soeur Cécile Deschamps, son frère, M. et Mme Champlain Deschamps, 18 petits-enfants, neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons A. Savaria Ltée 340 est, rue Jarry Avis des funérailles plus tard.

Avis de décès

recus après les heures de tombée

FACILE!
En commandant votre petite annonce à 285-7111, vous n'avez qu'à donner le numéro de votre carte CHARGE X

Pour être quand même heureux de la vente d'un objet que vous aimez
LES PETITES ANNONCES 285-7111

FAIRE EQUIPE AVEC LES PETITES ANNONCES, C'EST UN PLACEMENT SUR la presse 285-7111

VOS PETITES ANNONCES SE PAIENT FACILEMENT EN UTILISANT LA CARTE CHARGE X

NÉCROLOGIE



M. Daniel Vincent McCaughey
A Victoriaville, le 26 septembre 1976, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Daniel Vincent McCaughey, époux de dame Anne-Marie Prevost, il demeurait au 350, chemin Ste-Foy, Québec, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Robert (Glyslaine Côté), Mme Armand Guay (Shirley), Mme Michael Conoley (Marie), Mme Pierre Dugal (Eileen), Eddie (Gervaise Langlois), Kenneth (Rose Veilleux), et Mary Ann. Il laisse aussi dans le deuil, vingt-deux petits-enfants dont: Ann, Lucie et Paul Vézina, enfants de feu sa fille Frances, ainsi que sa soeur Loretta et son frère Jack McCaughey (Marg Sullivan), de London, Ontario, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Bonard, M. et Mme Jean Poitras. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 septembre à 14 heures. Départ du funéraire Lepine-Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys à 13h.15 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière de St-Patrick, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Un don au Club Rotary de Québec pour le pavillon de la prévention des maladies cardiaques, sera apprécié (51, rue Desjardins, Québec).

Jules d'Alcantara 526-5955 3033 SHERBROOKE E